Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260512-202625-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six et 12 mai, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 2 avril 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 13 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents		Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Catherine HAUTE, Cyril COLLIN, Éva JOSSELIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas, TANGUY, Sophie BARTHÉLÉMY Conseillers Municipaux.
Absents excusés		Frédérique BELLARD NARDONE donne pouvoir à Benjamin BUREL Aude BRETON donne pouvoir à Sophie BARTHÉLÉMY
Secrétaire de séance		Benjamin BUREL

✓ Devis Alarme service technique

Délibération n° 2026-25

M. Nicolas Le Gonidec, 3ème adjoint, présente au conseil municipal 2 devis des entreprises Adrien Alarme et Securitas Technology pour l'Alarme sur le bâtiment des services techniques

ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC
Adrien Alarme - (Binic-Etables/Mer)	4 199.00 €	4 618.90 €
Securitas Technology – (Cesson-Sévigné)	3 630.00 €	3 960.00 €

Entendu l'exposé de M. Nicolas Le Gonidec,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- **Décide** de retenir la proposition de l'entreprise suivante :
- Entreprise Securitas Technology pour un montant de 3 630.00 € HT, soit 3 960 .00 € TTC pour un contrat de 60 mois

Autorise Mme La Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260512-202625-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

MAIRIE DE TREGOMEUR
R.F.
(Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Benjamin BUREL